



ma carte de 10 ans apres divorce

Par **fati**, le **03/02/2009** à **14:00**

bonjour,

je ss une marocaine agée de 36 ans, marié avec un francais au maroc depuis juillet 2005, la je ss en france, j'ai eu ma carte de 10 ans mois juillet 2008, je vais divorcer a cause des raisons: il veut pas d'enfants en me disant qu'il n'as pas les moyens pour les élevés contraire de ce qu'il m'as dit au maroc, pas d'amour envers moi...je me sent qu'il est loin de moi, donc j'ai lui parle que je veux le divorce à l'amiable, il est d'accord mais par contre il m'as dit qu'ils vont me retirer ma carte de 10 ans.

est ce que c'est vrai ou bien il me dit pour que je reste avec lui,lui faire le menage et lui preparer a manger?

je vous remercie de me renseigner svp

merci bien